



sociétal

+



environnemental

+



territorial

+



innovation

=



Communiqué de presse

Paris, le 14 janvier 2020

Initiative France lance le « label initiative remarquable » pour soutenir et valoriser l'entrepreneuriat responsable

- ✓ **Nouvelle dimension du programme : prêt d'honneur, appels à projets, prix.**

Le 1^{er} réseau associatif français de financement et d'accompagnement à la création, reprise et développement d'entreprise enrichit son programme Initiative Remarquable avec le lancement du « Label Initiative Remarquable » et d'une série d'appels à projet et de prix thématiques. Le réseau a l'ambition de soutenir 1 200 nouveaux entrepreneurs « Initiative Remarquable » d'ici fin 2022.

Initiative France marque ainsi sa volonté de s'engager encore plus fortement auprès des entrepreneurs qui allient efficacité économique et engagement de leurs dirigeants en matière sociale, environnementale et territoriale et de les fédérer au sein d'une communauté composée de plusieurs centaines d'entrepreneurs à impact.

Le prêt d'honneur Initiative Remarquable : un outil financier pour stimuler l'entrepreneuriat responsable

Créé en 2013, le programme Initiative Remarquable apporte un soutien financier complémentaire aux porteurs de projets accompagnés par une association d'Initiative France. Le prêt d'honneur Initiative Remarquable est accordé aux entrepreneurs dont le projet se caractérise par son dynamisme territorial, son volontarisme social et sociétal, son engagement environnemental et/ou sa dimension innovante. Il est octroyé en complément du prêt d'honneur à taux 0, accordé par une association locale du réseau Initiative France. Le prêt d'honneur Initiative Remarquable renforce les fonds propres de l'entreprise et peut atteindre jusqu'à 25 000€.



« Alimenté par l'épargne salariale solidaire, le prêt Initiative Remarquable a déjà permis de soutenir plus de 500 entreprises, à l'origine de la création de 2 000 emplois, pour 9 millions d'euros de fonds engagés. Leur succès illustre la valeur ajoutée du réseau Initiative ainsi que sa capacité à aider de telles entreprises à naître et à grandir. Initiative France donne un nouvel élan au programme avec un Label et des appels à projets. Avec nos partenaires, nous allons leur apporter un appui encore plus fort en amplifiant la reconnaissance de leur caractère « remarquable ». L'objectif est d'accroître notre action auprès des entreprises à impact en soutenant 1 200 nouveaux entrepreneurs Initiative Remarquable d'ici 2022.

Louis Schweitzer, président d'Initiative France.

Ombrea, Lemon Tri, atelier Tuffery, Harry & Co et Villages vivants comptent parmi les projets soutenus dans le cadre d'Initiative Remarquable depuis 2013.

Un Label et des appels à projets thématiques pour soutenir les entrepreneur.e.s de demain

Pour atteindre cet objectif, la création du Label Initiative Remarquable et l'organisation d'appels à projets et de prix thématiques viennent compléter le programme initial d'Initiative Remarquable.

Le Label « Initiative Remarquable »

La création du Label Initiative Remarquable vise à faire connaître et reconnaître les entreprises engagées dans une démarche responsable. Le Label Initiative Remarquable s'adresse à tous les entreprises qui ont été ou sont soutenues par une plateforme Initiative France et dont le projet répond aux critères de remarquabilité. La demande de Label s'effectue auprès du comité national Initiative Remarquable et n'est pas obligatoirement associée à une demande de prêt d'honneur complémentaire.



Le Label Initiative Remarquable offre à l'entreprise un fort levier de visibilité, une marque de reconnaissance et un signe d'appartenance à la première communauté d'entrepreneurs à impact.

Des appels à projets et des prix thématiques

Pour animer la communauté des entreprises Initiative Remarquable et mettre en lumière les initiatives des entrepreneurs labellisés, Initiative France lance une série d'appels à projets thématiques en lien avec des enjeux sociétaux et environnementaux majeurs.

Le premier d'entre eux (janvier-mars 2020) porte sur le thème « **Se nourrir demain** ». Il est ouvert à tous les entrepreneurs soutenus par Initiative France, qui évoluent dans le secteur agro-alimentaire et qui produisent et transforment dans le respect de l'environnement, distribuent de manière innovante et durable, éduquent et sensibilisent le plus grand nombre au « mieux consommer ».

Pour chaque appel à projets thématique, quatre prix sont décernés par un jury composé d'entrepreneurs, d'experts et de personnalités qualifiées sur le thème de l'appel à projets.

- Prix innovation et engagement (Innovation au service de l'impact positif)
- Prix entrepreneure (Action des femmes dans les secteurs d'activité à impact)
- Prix jeune (Dynamique de l'économie de demain)
- Prix ambition et territoire (Valorisation des initiatives durables dans les territoires fragiles)

Les thèmes et dates des autres appels à projets seront annoncés prochainement.

A propos d'Initiative France

Initiative France est le 1er réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise. Le réseau est fortement ancré localement avec 215 associations réparties sur tout le territoire français - métropole et outre-mer. Elles accueillent les entrepreneurs, évaluent leur projet, le financent par un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie et accompagnent les entrepreneurs en leur faisant bénéficier d'un soutien par d'autres chefs d'entreprises et en leur permettant d'accéder à un réseau économique local.

En 2018, Initiative France a soutenu et financé la création ou reprise de 17 325 entreprises, soit 45 741 emplois créés ou sauvegardés. Le réseau a apporté 197 millions d'euros en prêts d'honneur aux entrepreneur.e.s, ce qui leur a permis d'obtenir 1,381 milliard d'euros auprès des banques. Le taux de pérennité des entreprises soutenues est de 92 % à trois ans.

Depuis 2007, Initiative France soutient le développement du secteur privé et la création d'emplois à l'international. Dix-huit programmes sont aujourd'hui menés dans 6 pays africains : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Tunisie et Tchad

En savoir plus sur Initiative France : www.initiative-france.fr
Retrouvez Initiative France sur Twitter : @InitiativeFR

Contacts presse

Sophie Desvignes (agence Géraldine Musnier) : sophie@agencegeraldinemusnier.com / 04 78 91 06 07 – 06 60 94 05 49

Xavier Bossaert (Initiative France) : xavier.Bossaert@initiative-france.fr / 06 42 58 82 47